

L'Assemblée Plénière de la C.R.A.M.C. s'est tenue le 17 juin 2006 à Eaux-Puiseaux (10).

Sont présents : L. ACHDDOU, J. AUMERSIER, S. BRODU, F.X. FAVAUDON, P. GIOVANNELLI, S. JOIGNAUX, D. KELLER et N. ROULET.

Sont excusés : P. BARTHELEMY, V. DAUBISSE, J.F. FAVAUDON, P. GENY, J. LAURENT, B. LAVERGNE et M. MENU.

S. BRODU remercie les membres de la C.R.A.M.C. et les représentants des C.D.A.M.C pour leur présence et leur disponibilité. Elle présente les excuses de B. LAVERGNE, de P. BARTHELEMY, de V. DAUBISSE, P. GENY, M. MENU, J. LAURENT et de J.F. FAVAUDON, auquel elle souhaite un prompt rétablissement.

S. BRODU remet à chaque participant un dossier retraçant le bilan de la saison 2005 - 2006.

P.V. et activités de la C.R.A.M.C pour la saison 2005 - 2006

L'ensemble des P.V. des réunions de la C.R.A.M.C. pour la saison 2005 - 2006 est récapitulé en début de document. Le rapport d'activités de la Commission pour la saison 2005 - 2006, qui a été présenté à l'Assemblée Générale du 10 juin 2006 à Chaumont (52) y figure également.

Effectifs et classements

Le nombre d'officiels a été stable cette saison. Malheureusement, plusieurs départs et ou arrêts sont encore à enregistrer pour cette saison. La Commission déplore surtout l'arrêt en cours d'année de F. KELLER.

Désignations

La C.R.A.M.C., conformément aux obligations fixées, a retiré de la liste régionale J. BERINI et B. ROULIN, qui ne se sont pas présentés au stage de recyclage. IL en a été de même pour certains O.T.M., à savoir A. BONHOMME et P. MICHEL.

Pour les arbitres, le taux de présence est globalement satisfaisant (95,79 %) et ce, quelque soit le niveau de championnat.

Concernant les O.T.M., le taux de présence de chaque officiel est tout à fait correct (97,02 %).

L'étude réalisée sur la couverture des différents championnats des Seniors Masculins Régionaux montre que l'Excellence a été correctement couverte. Par contre, les équipes évoluant en Honneur Masculine ont dû faire face, de manière très régulière, à l'absence d'officiels désignés, excepté pour les quelques clubs jouant le dimanche après-midi ou pour ceux jouant en fin d'après-midi.

Évaluations

Peu d'évaluations en région ont pu être effectuées cette

saison. Il convient de poursuivre le travail commencé cette saison en faisant évaluer les arbitres de NM 2.

Les O.T.M. n'ont pas pu être tous évalués cette saison et principalement les O.T.M. ardennais, loin géographiquement de nos évaluateurs !

Statut de l'arbitrage

De nombreux clubs n'ont pas respecté le statut de l'arbitrage et se sont vus pénalisés financièrement et sportivement. Il s'agit pour l'Honneur Masculine du B.C. Givet, C.O. Fumay, M. Revin, Rethel S.B.C., B.C. Coeurlequin, Saint Dizier Basket, et de l'U.S. Villenauxe. En Excellence Féminine, S.J.S Reims, U.C. Champagne Basket ont été également sanctionnés.

Stages régionaux

Suite aux trois stages, la C.R.A.M.C. continue de constater de meilleurs résultats au contrôle des connaissances de fin de saison puisque tous les stagiaires ont réussi l'épreuve. S. BRODU remercie également la Commission Technique qui a répondu favorablement à chaque demande d'intervention technique. Lors du dernier stage, la C.R.A.M.C a eu le plaisir d'accueillir trois arbitres aubois, qui intégreront la liste régionale la saison prochaine.

La formation O.T.M. dispensée tout au long de la saison a permis à six stagiaires d'accéder au niveau de pratique régional pour la saison prochaine : J. CANON, C. GAUDRY, M. GRIGIS, R. JUNGERS, C. MARTIN et L.M. MOUTON. Deux candidats, .F. SOW et J.M. CHEVIN, qui n'ont pu être évalués en fin de saison le seront dès le début de la saison prochaine.

Nouveau cette année, un stage de formateurs a été organisé cette saison conjointement entre la C.R.A.M.C. et les C.D.A.M.C.. De l'avis de tous, ce stage a été très enrichissant; c'est pourquoi S. BRODU regrette le peu de participation de la C.D.A.M.C. 08.

Stages nationaux

Au stage de détection de Zone, seule K. BELHAMEL, a été retenue pour participer au stage national 1^{er} niveau.

K. BELHAMEL, à l'issue du stage 1^{er} niveau, est classée dans le groupe A et sera convoqué au stage national 2^{ème} niveau.

M. DIFALLAH a été classé dans le groupe A après le stage 2^{ème} niveau. Il participera au stage 3^{ème} niveau début juillet.

Saison 2006 - 2007

C.R.A.M.C.

S. BRODU annonce que N. ROULET, suite à sa descente au classement, démissionne de la C.R.A.M.C.. Par ailleurs, P. GENY arrête également de s'investir au sein de la C.R.A.M.C..

Classements

S. BRODU présente le classement des arbitres de NM 2 arrêté par la C.F.A.M.C. le samedi 3 juin 2006. C'est ainsi que D. LEVASSEUR et N. ROULET réintègre le groupe NM 3 alors que J.J. WAIBEL accède au groupe NM 2. L. ACHDDOU, N. ROULET et D. KELLER demandent des explications quant à ce classement. S. BRODU leur explique qu'à l'issue des évaluations, un classement a été effectué. Les quatre derniers de chaque Zone ont été rétrogradés dans le groupe inférieur.

Le classement des arbitres de Championnat de France sera effectué lors du Conseil de Zone le vendredi 23 juin prochain. S. BRODU explique la nouvelle répartition des arbitres de Championnat de France :

- groupe CF 1 : NM 2, NM 2 et Espoirs Pro A
- groupe CF 2 : NM 3, NF 2, NF 3, Cadets I et Cadettes I
- groupe CF 3 : Cadets II, Cadettes II, Minimes Masculins et Minimes Filles.

Les arbitres du groupe CF 3 seront désignés par le répartiteur régional mais participeront au stage de zone de pré-saison. Ce sont essentiellement les potentiels qui devront intégrer ce groupe.

Pour intégrer ce groupe, H. DANINTHE, G. DEBUIRE, D. IGHZERNALI, A. MAZOUZ et M. VALLION seront proposés au Conseil de Zone, qui devra valider cette proposition.

S. BRODU explique que deux niveaux de pratique peuvent être établis au niveau régional, ainsi qu'au niveau départemental. Deux groupes sont alors décidés au niveau régional : un niveau seniors et un niveau jeunes.

Les groupes régionaux sont constitués de la manière suivante :

Groupe Seniors : S. BAR, C. BENTIBA, S. BRODU, J. CHENET (proposé par la C.D.A.M.C. 08), L. CRINDAL (proposé par la C.D.A.M.C. 10), R. DELAUNAY, F. DEVILLERS, L. DEVILLERS, T. GERBEAUX (proposé par la C.D.A.M.C. 08), P. MEUNIER, R. MONTEVERDI (proposé par la C.D.A.M.C. 10), F. PICARD, J. RENAULT (proposé par la C.D.A.M.C. 08), D. SAPONE (proposé par la C.D.A.M.C. 08), R. SAPONE (proposé par la C.D.A.M.C. 08), A. SLIMANI (proposé par la C.D.A.M.C. 10).

Groupe Q - Jeunes Région : A. MARTINKLEISCH.

La C.R.A.M.C est heureuse d'accueillir des candidats des départements de l'Aube et des Ardennes.

Concernant les O.T.M., le groupe du Secteur Professionnel sera également été arrêté lors du Conseil de Zone. Par contre, la C.R.A.M.C. enregistre l'arrêt de P. GENY et le départ de E. ROOSE en Alsace. Par ailleurs, F.X. FAVAUDON, étudiant en Angleterre la saison prochaine, ne sera pas beaucoup disponible.

M. MENU, J.F. FAVAUDON et J. AUMERSIER se concerteront pour le classement des O.T.M., qui sera diffusé dans les meilleurs délais.

Stages de formation

Le stage des arbitres du Championnat de France se tiendra les 2 et 3 Septembre à Besançon. Les autres stages organisés par la Zone seront arrêtés lors du Conseil de Zone.

Les O.T.M. du Secteur Professionnel seront conviés à leur stage de pré-saison sur un tournoi à une date qui sera arrêtée prochainement.

Les dates bloquées pour l'organisation des stages régionaux pour la saison prochaine sont les suivantes :

- 9 & 10 septembre 2006 à Troyes
- 18 & 19 novembre 2006
- 6 & 7 janvier 2007
- 3 et 4 février 2007.

En vue d'améliorer la formation et d'en diminuer le coût, un nouveau plan de formation sera proposé la saison prochaine : rassemblement par niveau de pratique sur une journée.

Les dates des T.I.C et T.I.L. sont les suivantes :

- T.I.L. de détection 92: du 1^{er} au 3 novembre 2006 en Alsace.
- Big T.I.C. 94 : du 1^{er} au 3 mars 2007 en Champagne-Ardenne.
- T.I.L. 92 : du 13 au 15 avril 2007 en Franche-Comté.
- T.I.L. 94 : du 28 au 30 avril 2007 en Lorraine.
- T.I.L. 93 : du 15 au 17 juin 2007 en Alsace.

Labellisation des formateurs

S. BRODU explique qu'à partir de la saison prochaine, l'ensemble des formateurs (écoles d'arbitrage, C.D.A.M.C. et C.R.A.M.C.) devra être labellisé par F. LEPERCQ. Elle expose le contenu de la journée de validation. Après discussion, la date du dimanche 27 août 2006 est retenue et sera proposée à F. LEPERCQ. Le coût de cette journée sera évoqué lors du prochain Bureau de la Ligue. S. BRODU proposera que chaque entité prenne en charge le coût de la formation des personnes la représentant.

Charte de l'arbitrage

S. BRODU explique que celle-ci est obligatoirement applicable dès la saison prochaine dans l'ensemble des Comités.

Au niveau régional, les championnats à désignation seront les championnats Jeunes France, les championnats qualificatifs, les championnats Cadets et Cadettes et les championnats Minimes Filles et Minimes Garçons. En 2007 - 2008 viendra s'ajouter l'Honneur Masculine pour finir avec les benjamins / benjamines en 2008 - 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, S. BRODU invite les participants à s'exprimer. Aucun commentaire n'étant formulé, elle remercie les personnes présentes et les invite au dîner qui clôture la soirée.